



PROJECT MUSE®

Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



CHAPITRE 7

L'ÉMERGENCE D'UNE MIGRATION FÉMININE AUTONOME, 1974-2000

CONTRAIREMENT AUX AUTRES PÉRIODES, LES CONNAISSANCES sur les migrations féminines se sont considérablement développées, en particulier depuis les années 1980. La revue de la littérature présentée dans le premier chapitre ainsi que dans le chapitre précédent a permis de constater le changement de problématique concernant l'interprétation de la migration des femmes. En Afrique, l'approche « genre » a profondément pénétré la recherche en sciences sociales, particulièrement dans le domaine des études sur le développement et la famille (Locoh, 1991, 2007). C'est en fait une pensée féministe africaine (Sow, 2007) qui s'est développée tout au long de la période qui nous



concerne. En migration, nous sommes passés d'une approche passive (« les femmes suivent les hommes ») à une approche centrée davantage sur la notion de stratégies migratoires évoquant ainsi une certaine autonomisation des migrations féminines. Le chapitre précédent, couvrant la période 1900-1973, a montré que les migrations féminines ne se comprennent qu'en fonction de la division sexuelle du travail et des rapports de genre dans la société. Même si cette période a vu poindre certains éléments indiquant des stratégies migratoires autonomes, c'est véritablement au cours de la période 1974-2000 que ce type de migration va émerger.

Au cours de la période 1974-2000, les femmes burkinabè ont subi les mêmes événements politiques et économiques que les hommes (voir chapitre 5). Comment alors ont-elles réagi ? L'objet du présent chapitre est de répondre à cette question à partir des données de l'enquête nationale de 2000 et en utilisant la même démarche analytique. Comme pour les chapitres précédents, nous analysons séparément les migrations internationales et internes. Les variables utilisées sont les mêmes, quoique les effectifs réduits nous ont amenés à réduire certaines catégories et à considérer un plus petit nombre de flux.

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Les flux migratoires internationaux

Le premier constat lorsqu'on examine l'évolution des flux migratoires internationaux pour les femmes est l'augmentation importante des migrations internationales par rapport aux flux internes. En effet, selon la matrice migratoire de 1995-1999, près de la moitié des migrations féminines sont maintenant internationales (tableau 7.1). Les données comparables pour les autres périodes montrent en fait une augmentation constante de 15 % au début du siècle à 37 % pour la période précédente (1960-1973) et à 47 % pour la dernière période (1974-2000). Cette augmentation de la migration internationale féminine est due aux échanges avec la Côte d'Ivoire et en particulier à un important flux de retour. Quant aux soldes migratoires, on assiste à une véritable rupture avec le passé : les soldes avec la Côte d'Ivoire sont maintenant positifs, étant donné les importants flux de retour.

TABLEAU 7.1**Importance des flux migratoires, sexe féminin, 1969-1973 et 1995-1999**

FLUX	1969-1973	1995-1999
Urbain > Urbain	5	6
Urbain > Rural	5	6
Rural > Urbain	9	10
Rural > Rural	31	25
Internes (sous-total)	50	47
Urbain > International	2	2
Rural > International	34	22
International > Urbain	3	5
International > Rural	11	24
Externes (sous-total)	50	53
TOTAL	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les taux (tableau 7.2) sont particulièrement révélateurs des changements dans la migration internationale féminine. Ainsi, pour la période 1969-1973, le taux d'émigration internationale était de 6 ‰ et le taux d'immigration de 3 ‰, ce qui donne un taux net de migration internationale négatif. Pour la période plus récente, les taux ont considérablement augmenté : taux d'émigration de 12 ‰ et taux d'immigration de 14 ‰, donnant ainsi un solde international positif. Même si les taux féminins demeurent très en deçà des taux masculins (les hommes émigrent près de 5 fois plus et immigreront 2 fois plus que les femmes), il est clair que les femmes sont de plus en plus engagées dans les migrations internationales. L'analyse des caractéristiques migratoires féminines révélera la dynamique sous-jacente à cette importante rupture.

TABLEAU 7.2**Taux annuels moyens de migration (‰), sexe féminin, 1969-1973 et 1995-1999**

	IMMIGRATION			ÉMIGRATION			MIGRATION	
	Interne	Externe	Total	Interne	Externe	Total	Nette	Brute
1969-1973								
Zone urbaine	43,5	9,3	52,6	30,1	5,5	35,6	17,0	88,5
Zone rurale	7,6	2,4	10,1	8,5	7,1	15,6	-5,6	25,7
Ensemble	9,9	2,9	12,7	9,9	7,0	16,9	-4,2	29,6

1995-1999								
Zone urbaine	59,5	17,2	76,7	46,5	6,1	52,7	24,0	129,4
Zone rurale	17,8	13,4	31,2	19,8	12,5	32,2	-1,0	63,4
Ensemble	23,3	13,9	37,2	23,3	11,6	34,9	2,3	72,2

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Pour l'analyse des caractéristiques migratoires féminines, étant donné les petits effectifs, nous avons dû considérer un nombre de flux moindre que pour les hommes. Ainsi, nous considérons d'abord quatre grands types de flux, deux concernant l'émigration vers l'international en provenance des zones rurales et urbaines, et deux flux de retour vers les mêmes deux zones. À l'intérieur de ces grands groupes, nous distinguons, d'une part, les zones mossi et non mossi (autre rural), et, d'autre part, nous isolons les flux impliquant les deux grandes villes du Burkina, à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

— Les motifs de la migration internationale

On observe au tableau 7.3 que l'émigration rurale vers l'étranger s'effectue encore pour des motifs familiaux (près des trois quarts). Par contre, le flux en provenance de la zone rurale mossi est plus souvent motivé par le travail et un peu moins par des raisons familiales. Comme pour tous les flux internationaux considérés ici, la catégorie « autres motifs » est très importante, révélant ainsi une multitude de facteurs induisant la migration internationale féminine. Les variables reliées à l'emploi nous permettront d'approfondir les véritables causes derrière ces motifs « autres ». L'émigration urbaine est également fortement reliée à la famille quoique dans une proportion moindre que pour l'émigration rurale. Ici, la catégorie « autres » est particulièrement déterminante (plus du tiers). De plus, on note l'importance de deux nouveaux motifs : le travail (plus de 10 %), surtout en provenance de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et les études (près de 10 %). Quant aux migrations de retour, les motifs familiaux dominent largement (près de 80 %), l'urbain se distinguant avec un petit pourcentage de motifs reliés aux études. On constate enfin deux changements significatifs par rapport aux périodes antérieures : premièrement, le motif travail devient plus important, expliquant en partie le recul des motifs familiaux et, deuxièmement, l'augmentation considérable de la catégorie « autres » comme indicateur de la diversification des raisons pour lesquelles les femmes migrent en dehors du Burkina.

TABLEAU 7.3

Motifs, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS					TOTAL
	Travail	Famille	Études	Retour vers la famille	Autre	
Rural > International	8	74	2	1	15	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	11	69	2	2	16	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	3	86	2	0	9	100
International > Rural	1	65	0	20	14	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	0	66	0	12	22	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	1	69	0	21	9	100
Urbain > International	11	57	3	0	29	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	13	43	9	0	35	100
International > Urbain	9	57	6	21	7	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	8	59	7	19	7	100
TOTAL	5	67	1	11	16	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les activités économiques

Même si les femmes invoquent surtout des motifs familiaux pour leurs migrations internationales, cela ne veut pas dire qu'elles n'exercent pas d'activités économiques. En effet, prises globalement, les données sur le statut en emploi pour la période 1974-2000 (tableau 7.4) montrent que seulement 2 % des femmes impliquées dans les migrations internationales sont en chômage et 13 % se déclarent inactives. C'est donc plus de 80 % des femmes qui exercent une activité économique, quoique la situation varie en fonction des flux particuliers. Pour les femmes d'origine rurale, les deux catégories d'aide familiale et d'indépendantes sont fortement majoritaires (plus de 70 %). Les femmes d'origine mossi se distinguent néanmoins en étant plus indépendantes et moins inactives en Côte d'Ivoire. Les migrantes d'origine urbaine montrent un profil plus diversifié si l'on en juge par l'importance de la catégorie « autre » (20 %), au détriment des statuts d'indépendante et d'aide familiale.

Le retour de la Côte d'Ivoire en milieu rural diffère selon les zones : les Mossi se distinguent encore en étant plus indépendantes alors que pour les femmes des autres zones rurales, c'est la catégorie « aide familiale » qui domine.

Par contre, pour le retour en milieu urbain, la catégorie « salariée » devient plus importante alors que celle d'« aide familiale » devient marginale. Les catégories « inactive » et « autre » sont également importantes. Notons que les flux de retour vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso comprennent environ 10 % d'étudiantes (non montré ici). Le plus important changement observé depuis les années 1970 est la quasi-disparition de la catégorie « salariée » pour tous les flux, et cela au profit des indépendantes et des aides familiales. Ce résultat pourrait être un indice des difficultés d'insertion dans le marché du travail rémunéré et de la crise de l'emploi salarié dans le secteur formel. Nous y reviendrons.

Globalement, l'activité des femmes se concentre essentiellement en quatre catégories, regroupant 92 % des occupations (tableau 7.5). Étant donné les petits effectifs, nous avons simplifié la typologie des flux migratoires. Ainsi, en Côte d'Ivoire, 40 % des femmes se déclarent agricultrices, 28 % vendeuses et 21 % inactives. Au retour en milieu rural, elles sont à 74 % agricultrices, quelle que soit la zone. Évidemment, le retour en ville (ici, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) suppose peu d'agricultrices, au profit des vendeuses et artisanes (plus de 50%), probablement associées au secteur informel.

TABLEAU 7.4

Statut d'emploi, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	STATUT D'EMPLOI					TOTAL
	Salariée	Indépendante	Aide familiale	Autre	Inactive	
Rural > International	8	30	42	3	17	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	8	39	36	5	12	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	8	19	49	0	24	100
International > Rural	0	35	56	1	8	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	0	48	43	1	8	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	0	19	73	1	7	100
Urbain > International	0	37	23	20	20	100
International > Urbain	11	40	7	18	24	100
TOTAL	4	34	46	3	13	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.5

Occupations, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	DESTINATION				Total
	Côte d'Ivoire	Retour Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	Retour Rurale mossi	Retour Autre rurale	
Agricultrice	40	5	74	74	40
Artisane	3	9	2	1	5
Vendeuse	28	44	10	15	28
Inactive	21	28	11	8	19
Autre	8	14	3	2	8
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les caractéristiques sociodémographiques

L'émigration féminine, qu'elle soit d'origine rurale ou urbaine, demeure très jeune : presque toutes les migrations s'effectuent entre 15-29 ans (tableau 7.6), à un plus jeune âge que pour les hommes. Pour le retour, les migrations se font à des âges un peu plus avancés (un quart à plus de 30 ans). Il n'y a pas de différences entre les zones rurales. Comme pour les hommes, on note une baisse des âges à la migration pour presque tous les flux internationaux. L'émigration rurale montre de courtes durées, mais près de 40% des femmes migrent quand même pour des durées supérieures à 5 ans, celles des femmes mossi étant les plus longues (tableau 7.7). L'émigration urbaine affiche par contre des durées plus courtes (51% pour des périodes de 2 ans et moins). Dans l'ensemble, on note peu de changement depuis les années 1970, sauf peut-être des durées un peu plus courtes.

L'état matrimonial au moment de la migration révèle que, contrairement aux hommes, les femmes émigrent surtout après le mariage, mais il faut noter que près de 40% des femmes migrent en tant que célibataires (tableau 7.8). Il n'y a pas de distinction par zones rurales. Par contre, le retour au Burkina rural se fait en grande partie par des femmes mariées (près de 80%). Il est intéressant de noter que le retour en milieu urbain concerne plus de 40% de célibataires. Ce sont d'ailleurs ces migrations de femmes célibataires (autant vers la Côte d'Ivoire que le retour en milieu urbain) qui constituent le changement le plus net depuis les années 1970.

Par ailleurs, si plus de 50 % des femmes rurales migrent à l'étranger avec leur époux et 16 % avec des parents, un bon tiers le font non accompagnées (tableau 7.9). Pour les femmes d'origine urbaine, c'est la moitié qui émigrent seules. Il n'y a pas de différences entre les zones rurales. Pour le retour en milieu rural, plus de 80 % sont accompagnées, alors que pour le retour en milieu urbain, plus du tiers y reviennent seules. Ces résultats concordent avec ceux sur l'état matrimonial et confirment l'apparition d'une émigration féminine et du retour en milieu urbain de femmes seules et célibataires. Peut-on parler de l'émergence d'une migration féminine autonome ? Nous reviendrons sur cette question.

Enfin, l'émigration rurale se passe en grande partie en réseau, la vaste majorité des femmes logeant chez des parents à l'arrivée à l'étranger (tableau 7.10). Il n'y a pas de différences notables entre les deux zones rurales. Par contre, l'émigration d'origine urbaine se démarque quelque peu avec 20 % de locataires. Quant au retour en milieu rural, les femmes retournent soit chez des parents à près de 60 % (les Mossi plus que les autres), soit chez elles comme propriétaires (40 %). Le retour en milieu urbain montre 30 % de locataires.

TABLEAU 7.6

Âge à la migration, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			TOTAL
	15-29 ans	30-45 ans	45 ans et plus	
Rural > International	91	8	1	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	94	6	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	92	7	1	100
International > Rural	75	22	3	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	75	22	3	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	79	19	2	100
Urbain > International	94	3	3	100
International > Urbain	79	19	2	100
TOTAL	82	16	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.7**Durée de séjour à destination, migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > International	15	27	19	26	13	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	12	24	16	30	18	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	13	33	22	23	9	100
International > Rural	14	37	29	12	8	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	*	*	*	*	*	*
Côte d'Ivoire > Autre rural	*	*	*	*	*	*
Urbain > International	31	20	11	22	16	100
International > Urbain	*	*	*	*	*	*
TOTAL	15	29	20	23	13	100

* Effectifs trop petits

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.8**Statut matrimonial, migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			TOTAL
	Célibataire	Mariée	Veuve, séparée, divorcée	
Rural > International	37	61	2	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	40	60	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	36	59	5	100
International > Rural	17	76	7	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	15	79	6	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	13	78	9	100
Urbain > International	34	63	3	100
International > Urbain	42	52	6	100
TOTAL	27	68	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.9**Accompagnement (avec qui), migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				TOTAL
	Seule	Époux	Parenté	Autre	
Rural > International	31	53	16	0	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	33	55	12	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	29	55	15	1	100
International > Rural	18	55	27	0	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	15	64	21	0	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	15	54	31	0	100
Urbain > International	50	23	22	5	100
International > Urbain	35	32	33		100
TOTAL	25	51	23	1	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.10**Logement (chez qui), migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)				TOTAL
	Parenté	Locataire	Propriétaire	Autre	
Rural > International	79	0	20	1	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	81	0	19	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	80	0	18	2	100
International > Rural	57	1	41	1	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	64	0	34	2	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	53	1	45	1	100
Urbain > International	63	20	17	0	100
International > Urbain	45	30	22	3	100
TOTAL	64	3	31	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Bref, on peut véritablement parler de ruptures dans le cas de la migration internationale féminine au cours de la période 1974-2000. Les transformations dans le régime migratoire féminin sont d'abord suggérées par les données quantitatives qui montrent un accroissement de la migration internationale, tant sur le plan de l'émigration que de la migration de retour. Ensuite, les caractéristiques migratoires, tout en maintenant une certaine continuité avec le passé, continuité logée à l'encontre des migrations reliées aux facteurs familiaux, dressent également le portrait d'une migration féminine plus autonome. Les femmes migrant de plus en plus pour des raisons économiques liées au marché du travail sont le fait de jeunes femmes célibataires, migrant seules et trouvant à se loger de façon indépendante. Ainsi, dans les dernières années du xx^e siècle, l'apparition d'une migration qui s'inscrit dans la logique marchande (insertion scolaire ou économique sur le marché du travail) constitue une idée nouvelle (Cordell et Piché, 2003).

— Les facteurs de la migration internationale féminine

Les données de l'enquête de 2000 ont confirmé la spécificité séculaire de la migration féminine internationale. D'une part, la mobilité des femmes vers l'extérieur du pays demeure encore limitée par comparaison à celle des hommes. D'autre part, la migration internationale féminine continue de tourner autour de la sphère domestique : migration de mariage ou d'accompagnement. Cette continuité dans la migration féminine est également confirmée par d'autres sources (p. ex. INSD, 1996). Comme le dit Locoh (1991, p. 280), « on émigre hors d'un lieu de résidence, rarement hors d'une famille. Dans les sociétés africaines, le destin d'un individu dépend beaucoup plus des décisions de sa famille que de ses aspirations propres. La migration n'échappe pas à cette règle. » Nous reviendrons sur ce point en conclusion.

Dans le cas du Burkina, l'augmentation de l'émigration internationale des femmes s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux mentionnés au chapitre 5 pour les hommes. En particulier, l'augmentation de la pauvreté et la crise de l'agriculture en milieu rural, de même que la crise de l'emploi, ont considérablement affecté la situation des femmes, les amenant à avoir de plus en plus recours à la migration internationale dans le cadre des stratégies migratoires des ménages. Par contre, si la crise économique a frappé tous les ménages, quelques études ont conclu que les femmes constituent un groupe particulièrement vulnérable. Le travail des femmes est concentré dans l'agriculture familiale en zone rurale et dans le secteur informel en zones urbaines. Or, l'on sait qu'il s'agit là des secteurs les plus touchés par la crise économique (INSD, 2003e). Les quelques études sur la pauvreté au Burkina démontrent de façon non équivoque à quel point les femmes se révèlent être les plus atteintes (Nioumou, Bambara

et Coulibaly, 1997 ; INSD, 2002). Entre autres, la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel a eu des conséquences négatives sur le niveau de vie des femmes (Annan-Yao, 1998).

L'évolution de la scolarisation n'a pas non plus favorisé les femmes, qui rencontrent d'énormes difficultés quant à l'accès à l'éducation, ce qui entrave l'acquisition des qualifications nécessaires à leur promotion sociale (Annan-Yao, 1998 ; Marcoux et Pilon, 2003). L'inégalité d'accès à l'éducation a été bien documentée dans le cas du Burkina Faso par les travaux de Kobiané (2003, 2006). Même si l'indice de parité filles/garçons s'est amélioré au cours des années 1990, les inégalités demeurent persistantes et importantes (Zoungrana *et al.*, 2007).

Comme nous l'avons déjà souligné, la question de l'émergence d'une migration féminine autonome a fait l'objet de nombreux commentaires dans la littérature scientifique sur les migrations féminines depuis les années 1980. Auparavant, la femme était quasi inexistante dans la littérature historique, qui s'est essentiellement consacrée à la colonisation, et les mentions à la migration féminine se font par référence à la prostitution et à la dépravation sexuelle, surtout en milieu urbain. C'est dans la période 1960-1970, selon Coquery-Vidrovitch (2007) que l'on assiste à la naissance d'une histoire des femmes, citant le travail de Claude Meillassoux (1975a, 1975b et 1975c), qui présente pour une première fois, les inégalités de pouvoir au sein de la société domestique¹.

L'idée de la migration féminine comme émancipation s'est répandue en Afrique. Par exemple, il semble que la ville, en offrant aux femmes une grande variété d'activités, notamment commerciales et artisanales, leur procure un début d'autonomie. La ville apparaît souvent comme une échappatoire pour les femmes de la campagne (Locoh, 1991). Bref, il semblerait que de plus en plus de femmes prennent elles-mêmes la décision de migrer pour leur propre mobilité sociale ou pour se libérer des contraintes socioculturelles (Annan-Yao, 1998 ; Compaoré et Ouattara, 2003). Toutefois, dans nos travaux antérieurs sur le Burkina, tout en notant l'émergence d'une migration féminine autonome, nous avons également nuancé cette hypothèse dans la mesure où les migrations féminines demeurent largement inscrites dans la problématique de la prédominance des facteurs familiaux (Le Jeune, Piché et Poirier, 2004, 2005 ; Le Jeune, 2007). Par ailleurs, il ne semble pas que l'hypothèse de la migration féminine autonome s'applique en milieu rural où la plupart des femmes restent « dépendantes » de leurs parents d'abord, de leur mari ensuite, ou d'un chef de famille si elles deviennent veuves (Locoh, 1991). Au contraire, du moins en ce

1. Meillassoux (1975a, 1975b et 1975c) est une œuvre clé qui a permis le développement de la théorie de l'articulation des modes de production appliquée aux migrations (Gregory et Piché, 1985b ; Piché, 1993).

qui concerne les migrations de colonisation, D. Ouédraogo (1992) montre que l'effet des transferts de population sur le rôle des femmes rurales est négatif et que les conditions tendent à se détériorer dans les paramètres aménagés.

Comme pour les hommes, la migration de retour des femmes s'explique en grande partie par la situation politique ayant cours en Côte d'Ivoire durant les années 1975-2000. Plutôt que de revenir sur l'ensemble de ces facteurs, nous allons nous concentrer sur un aspect qui définit en quelque sorte la spécificité de la migration de retour des femmes, à savoir les problèmes reliés à la scolarisation. Comme nous l'avons mentionné dans le contexte de l'émigration masculine vers la Côte d'Ivoire, nous avons tenté de montrer à quel point les années 1990 y ont été difficiles du point de vue économique. Or, outre les répercussions en termes de xénophobie et de discrimination sur les populations migrantes, il semble que les conditions scolaires pour les populations migrantes (étrangères) se soient détériorées considérablement. Cela peut expliquer le retour de nombreuses femmes accompagnant leurs enfants afin de les scolariser au Burkina Faso. De plus, dans un contexte d'insécurité, c'est souvent les femmes (et les enfants) qui partent en premier en attendant que la situation se rétablisse.

Globalement donc, le contexte économique difficile des années 1990, en favorisant une migration féminine axée davantage sur la recherche du travail, suggère l'émergence de nouveaux modèles migratoires féminins. Il reste maintenant à se demander si ces nouveaux modèles affectent également les migrations internes.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux migratoires internes

Les matrices migratoires permettent de donner une idée assez précise de l'évolution des migrations féminines internes depuis les années 1970. D'abord, les soldes migratoires du milieu rural vers le milieu urbain montrent toujours des signes négatifs : trois fois plus en 1995-1999 (-18 400), comparativement à la période 1963-1973 (-6 900). En termes relatifs, les taux confirment l'accroissement important des migrations rurales-urbaines des femmes : les taux passent de 8‰ en 1969-1973 à 20‰ en 1995-1999. Par contre, les taux d'immigration vers le milieu rural sont également en augmentation (de 8‰ à 18‰, donnant un solde relatif négatif très faible (tableau 7.11). Les taux d'immigration vers l'urbain sont également en augmentation de même que les taux d'émigration, mais comme ces derniers ont moins augmenté, le taux net est positif. Nous avons ici un bel exemple de soldes qui sont demeurés constants (+13) mais qui sont le résultat de comportements migratoires fort différents. En particulier, on note pour les femmes une augmentation importante de l'intensité migratoire pour tous les flux internes.

— Les motifs de la migration interne

Quel que soit le flux, le motif familial domine (tableau 7.12), même s'il existe des particularités. Ainsi, pour les flux urbains (origines et destinations), le travail et les études constituent des motifs importants. Il faut d'ailleurs souligner le rôle important des villes secondaires pour les études (de 18 % à 20 %), plus que pour Ouagadougou. Les flux impliquant la zone rurale mossi enregistrent un peu plus de motifs familiaux. Enfin, les flux intraruraux demeurent encore presque exclusivement de nature familiale. Par rapport à la période précédente, malgré la prédominance des motifs familiaux, on note donc l'émergence d'une migration interne féminine de travail ou pour les études, surtout liée à l'urbain.

— La migration interne et les activités économiques des femmes

De façon générale, malgré la prédominance des motifs familiaux, près des trois quarts des femmes exercent des activités économiques, soit rémunérées à titre d'indépendantes et de salariées, soit non rémunérées comme aides familiales ou comme étudiantes (tableau 7.13). Cette observation illustre clairement qu'un motif familial ne signifie pas que la migration demeure à l'extérieur de la sphère économique. Les milieux urbains se caractérisent par un faible pourcentage d'aides familiales et par une proportion importante d'étudiantes. C'est dans les milieux ruraux que l'on voit l'importance de l'économie familiale puisque les femmes y exercent des activités soit comme indépendantes, soit comme aides familiales. Les données sur l'occupation apportent un éclairage complémentaire. Étant donné le nombre élevé de catégories d'occupations, nous les regroupons en quatre grands flux (tableau 7.14). Ces données confirment les analyses présentées ci-dessus, à savoir que les flux urbains impliquent une importante migration de travail et d'études alors que les occupations des flux ruraux sont concentrées dans l'agriculture. Notons toutefois l'émergence de migrations liées au marché du travail en zones rurales (près du tiers).

TABLEAU 7.11

Taux annuels moyens de migration (%), sexe féminin, 1963-1979 et 1995-1999

FLUX	TAUX DE MIGRATION			
	1969-1973		1995-1999	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain				
Immigration	61	43	68	60
Émigration	41	30	58	47
Nette	+20	+13	+10	+13

Rural				
Immigration	6	8	18	18
Émigration	7	8	20	20
Nette	-1	0	-2	-2

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.12

Motifs, migrations internes féminines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS				TOTAL
	Travail	Famille	Études	Autre	
Rural > Urbain	14	63	8	15	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	5	76	9	10	100
Rural mossi > Autre urbain	11	67	20	2	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	29	46	3	22	100
Autre rural > Autre urbain	3	57	18	22	100
Urbain > Rural	9	77	6	8	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	16	69	5	10	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	23	63	6	8	100
Autre urbain > Rural mossi	7	84	7	2	100
Autre urbain > Autre rural	8	77	8	7	100
Urbain > Urbain	4	65	16	15	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	5	63	13	19	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	3	67	22	8	100
Autre urbain > Autre urbain	0	61	12	27	100
Rural > Rural	4	92	0	4	100
Rural mossi > Rural mossi	3	92	0	5	100
Rural mossi > Autre rural	6	89	0	5	100
Autre rural > Rural mossi	4	93	1	2	100
Autre rural > Autre rural	3	92	0	5	100
TOTAL	6	81	4	9	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.13**Statut d'emploi, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	STATUT D'EMPLOI						TOTAL
	Étudiante	Indépendante	Salariée	Aide familiale	Inactive	Autre	
Rural > Urbain	8	33	14	14	29	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	9	36	4	13	33	5	100
Rural mossi > Autre urbain	20	40	1	26	12	1	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	4	26	30	12	27	1	100
Autre rural > Autre urbain	8	31	16	23	21	1	100
Urbain > Rural	5	34	10	29	18	4	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	3	42	9	32	13	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	8	34	14	28	12	4	100
Autre urbain > Rural mossi	7	22	16	20	34	1	100
Autre urbain > Autre rural	0	35	3	36	19	7	100
Urbain > Urbain	24	30	13	6	24	3	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	21	28	14	9	24	4	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	26	33	7	4	27	3	100
Autre urbain > Autre urbain	30	15	29	1	24	1	100
Rural > Rural	1	50	3	40	5	1	100
Rural mossi > Rural mossi	2	53	4	35	4	2	100
Rural mossi > Autre rural	0	34	4	59	2	1	100
Autre rural > Rural mossi	1	58	0	33	6	2	100
Autre rural > Autre rural	0	52	1	37	8	2	100
TOTAL	6	42	7	30	15	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.14**Occupations, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	OCCUPATION					TOTAL
	Agricultrice	Vendeuse/artisane	Étudiante	Inactive	Autre	
Rural > Urbain	10	42	7	26	15	100
Urbain > Rural	33	29	5	19	14	100
Urbain > Urbain	2	33	20	28	17	100
Rural > Rural	63	22	2	8	5	100
TOTAL	25	33	9	22	11	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les caractéristiques sociodémographiques

La variable « âge à la migration » a peu changé au cours de la dernière période (1974-2000). En effet, comme par le passé, quel que soit le flux, plus de 80 % des femmes effectuent des migrations internes entre 15 et 29 ans (tableau 7.15). Une grande partie de ces migrations, dans une société patrilinéaire et patrilocale, continue d'être liée au mariage. De même, les migrations de courtes durées (2 ans et moins) continuent de prédominer (plus de 60 %), les flux impliquant la zone mossi ayant une durée un peu plus longue (tableau 7.16). Les flux intraruraux ont de plus longues durées que les autres. On observe par ailleurs un raccourcissement des durées par rapport à la période précédente.

De façon générale, l'état matrimonial des femmes qui effectuent des migrations internes se répartit entre célibataires (environ 55 %) et mariées (plus de 40 %) (tableau 7.17). Les femmes d'origine mossi migrent un peu plus comme célibataires que les autres. Notons enfin une migration de célibataires plus importante lorsqu'il s'agit de déplacements vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en considérant les caractéristiques économiques analysées ci-dessus et révélant, dans ces villes, l'émergence d'une migration de travail et d'études.

Les migrations internes des femmes s'effectuent à presque 50 % entre les catégories « seules » et accompagnées de l'époux ou de parents (tableau 7.18). Cela constitue une rupture par rapport à la période précédente où beaucoup moins de femmes migraient seules. Enfin, une importante fraction des migrations internes féminines suppose l'accueil par des parents (plus de 40 %) et cela

est particulièrement vrai pour les flux interurbains (plus de 50%) (tableau 7.19). L'importance des locataires dans les flux à destinations urbaines est un autre indicateur de l'émergence d'une migration féminine moins liée à la famille.

TABLEAU 7.15

Âge à la migration, migrations internes féminines, 1974-2000

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	TOTAL
Rural > Urbain	86	12	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	87	11	2	100
Rural mossi > Autre urbain	83	17	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	85	14	1	100
Autre rural > Autre urbain	85	10	5	100
Urbain > Rural	83	15	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	76	19	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	85	15	0	100
Autre urbain > Rural mossi	90	10	0	100
Autre urbain > Autre rural	80	20	0	100
Urbain > Urbain	83	16	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	83	17	0	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	86	13	1	100
Autre urbain > Autre urbain	81	19	0	100
Rural > Rural	80	17	3	100
Rural mossi > Rural mossi	79	20	1	100
Rural mossi > Autre rural	87	12	1	100
Autre rural > Rural mossi	80	16	4	100
Autre rural > Autre rural	77	19	4	100
TOTAL	82	16	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.16**Durée de séjour à destination, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > Urbain	30	36	15	13	6	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	14	64	7	9	6	100
Rural mossi > Autre urbain	0	37	32	8	23	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	46	23	14	16	1	100
Autre rural > Autre urbain	34	25	22	12	7	100
Urbain > Rural	26	36	21	12	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	39	23	16	9	13	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	20	42	19	16	3	100
Autre urbain > Rural mossi	7	40	42	11	0	100
Autre urbain > Autre rural	28	50	18	4	0	100
Urbain > Urbain	20	44	15	18	3	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	26	41	12	18	3	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	10	40	20	26	4	100
Autre urbain > Autre urbain	7	67	22	4	0	100
Rural > Rural	11	40	16	20	15	102
Rural mossi > Rural mossi	6	44	19	21	10	100
Rural mossi > Autre rural	10	42	5	24	19	100
Autre rural > Rural mossi	22	28	18	19	13	100
Autre rural > Autre rural	11	40	25	12	12	100
TOTAL	19	39	17	16	9	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.17

Statut matrimonial, migrations internes féminines, 1974-2000

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			TOTAL
	Célibataire	Mariée	Veuve, séparée, divorcée	
Rural > Urbain	55	42	3	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	58	39	3	100
Rural mossi > Autre urbain	62	37	1	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	52	44	4	100
Autre rural > Autre urbain	46	52	2	100
Urbain > Rural	52	44	4	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	45	44	11	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	59	38	3	100
Autre urbain > Rural mossi	56	44	0	100
Autre urbain > Autre rural	46	54	0	100
Urbain > Urbain	58	40	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	54	44	2	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	65	32	3	100
Autre urbain > Autre urbain	67	33	0	100
Rural > Rural	50	41	9	100
Rural mossi > Rural mossi	57	38	5	100
Rural mossi > Autre rural	50	43	7	100
Autre rural > Rural mossi	48	41	11	100
Autre rural > Autre rural	37	51	12	100
TOTAL	52	42	6	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.18**Accompagnement (avec qui), migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				TOTAL
	Seule	Époux	Parenté	Autre	
Rural > Urbain	50	24	25	1	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	55	21	23	1	100
Rural mossi > Autre urbain	60	26	14	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	39	25	34	2	100
Autre rural > Autre urbain	61	28	11	0	100
Urbain > Rural	56	19	23	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	64	12	22	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	48	24	27	1	100
Autre urbain > Rural mossi	69	15	16	0	100
Autre urbain > Autre rural	45	27	28	0	100
Urbain > Urbain	46	31	23	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	45	35	20	0	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	51	22	27	0	100
Autre urbain > Autre urbain	31	32	37	0	100
Rural > Rural	48	31	20	1	100
Rural mossi > Rural mossi	60	24	16	0	100
Rural mossi > Autre rural	37	36	25	2	100
Autre rural > Rural mossi	33	34	33	0	100
Autre rural > Autre rural	49	36	15	0	100
TOTAL	49	28	22	1	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.19**Logement (chez qui), migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					TOTAL
	Parent	Non-parent	Fonction	Locataire	Propriétaire	
Rural > Urbain	42	7	3	22	26	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	46	3	1	17	33	100
Rural mossi > Autre urbain	33	0	14	26	27	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	42	15	2	27	14	100
Autre rural > Autre urbain	28	2	15	28	27	100
Urbain > Rural	48	2	7	12	31	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	53	0	6	4	37	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	53	6	5	16	20	100
Autre urbain > Rural mossi	34	0	10	12	44	100
Autre urbain > Autre rural	47	1	8	21	23	100
Urbain > Urbain	55	2	3	28	12	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	55	3	5	28	9	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	55	1	0	26	18	100
Autre urbain > Autre urbain	50	2	7	40	1	100
Rural > Rural	42	2	3	4	49	100
Rural mossi > Rural mossi	34	1	4	3	58	100
Rural mossi > Autre rural	37	2	3	5	53	100
Autre rural > Rural mossi	69	2	4	1	24	100
Autre rural > Autre rural	45	2	1	4	48	100
TOTAL	44	3	4	11	38	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

En bref, comme pour les migrations internationales, l'analyse des migrations internes féminines pour la période 1974-2000 révèle à la fois des éléments de continuité, mais aussi de rupture par rapport aux périodes antérieures. D'une part, ces migrations continuent de s'effectuer dans le cadre de la sphère familiale : plus de la moitié des migrations internes se font à l'intérieur des milieux ruraux, et sont en grande partie reliées à la mobilité matrimoniale dans le cadre de mariages patrilocaux. Les caractéristiques migratoires témoignent également de ce cadre familial : motifs familiaux, âge à la migration proche de l'âge au mariage, migrations de célibataires, souvent accompagnées et accueillies par les réseaux de parenté. La situation économique défavorable existant en milieu rural a donc eu comme conséquence d'accélérer les migrations féminines rurales. De plus, en milieu rural, la scolarisation concerne essentiellement les garçons (Kobiané, 2006, p. 191), ce qui a comme effet de limiter la mobilité autonome et de maintenir les filles dans la sphère domestique.

D'autre part, plusieurs indicateurs pointent dans la direction de changements significatifs dans les modèles féminins de migrations internes, suffisamment importants pour que l'on puisse parler de rupture par rapport au passé. D'abord, l'intensité de ces migrations mesurées ici par les taux bruts de migration est à la hausse. De plus, on observe l'émergence d'une migration urbaine féminine « autonome » impliquant de plus en plus la sphère économique : migrations de travail de femmes seules ou mariées et trouvant à se loger de façon indépendante. Dans nos autres travaux utilisant la même source de données avec une méthodologie différente, nous sommes arrivés aux mêmes conclusions. Par exemple, en examinant les cheminements migratoires de diverses cohortes de femmes ayant quitté la zone rurale entre les âges de 12 et 25 ans pour se rendre soit à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ou à l'étranger, nous avons observé trois changements majeurs entre les cohortes plus jeunes : 1) les femmes non migrantes deviennent une minorité et parmi les migrantes, les migrations multiples (au moins deux migrations) représentent la majorité des mouvements ; 2) les plus jeunes cohortes de femmes effectuent davantage de migrations internationales et vers les villes secondaires et sont plus engagées dans diverses activités économiques ; 3) l'augmentation de la migration de retour vers les zones rurales va à l'encontre de l'hypothèse répandue dans la littérature voulant que les femmes sont peu incluses dans les migrations circulaires (Le Jeune, Piché et Poirier, 2004). Dans une autre étude, nous avons également considéré les changements par cohorte de femmes dans les statuts matrimoniaux au moment de la migration rurale-urbaine (Le Jeune, Piché et Poirier, 2005). Les changements sont importants, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des migrations de célibataires chez les plus jeunes cohortes, mais cela demeure un phénomène encore limité, ce qui suggère non pas l'idée de ruptures, mais plutôt d'évolution dans la continuité (voir aussi Le Jeune, 2007).

CONCLUSION

Dans le chapitre précédent, nous avons insisté sur les particularités des migrations des hommes et des femmes tout en montrant leur articulation dans un système de production et de reproduction. Le présent chapitre a permis de répondre à certaines questions quant à l'évolution du système migratoire burkinabè relativement aux comportements migratoires des femmes au cours du dernier quart du xx^e siècle. Les données sur les migrations féminines et masculines provenant de l'enquête nationale réalisée en 2000 confirment certes le maintien d'un important système de migrations circulaires impliquant surtout de jeunes hommes effectuant des allers-retours entre le travail rémunéré et le travail agricole, système qui ne peut se reproduire sans la contribution des femmes au maintien de l'économie familiale. Cette division sexuelle du travail explique en grande partie la nature des migrations féminines : plus internes qu'internationales, inhérentes aux pratiques matrimoniales patrilinéaires et reléguant la femme dans la sphère domestique. Cela dit, il serait simpliste de réduire les rapports de genre à des dichotomies migrations de travail/migrations familiales, les deux étant en étroite relation : beaucoup de migrations masculines dites économiques s'effectuent dans le cadre de stratégies familiales, et similairement, beaucoup de migrations féminines dites familiales se font dans le cadre de la production domestique (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a).

À côté de ce système migratoire séculaire, il faut noter l'émergence d'une importante migration féminine se situant en quelque sorte en dehors de cette problématique d'articulation et suggérant une certaine remise en question de la division sexuelle traditionnelle du travail. En effet, comme l'a documenté le présent chapitre, les migrations féminines se sont globalement intensifiées, tant sur le plan international qu'interne, se rapprochant ainsi des taux de migration masculins. De plus, une fraction importante de femmes migrent de façon autonome, en dehors des échanges matrimoniaux et pour des raisons autres que familiales. Il s'agit là selon nous de changements majeurs, annonciateurs d'importantes modifications dans les rapports de genre dans la société burkinabè. Ces changements concernent d'ailleurs l'ensemble des femmes, les différences entre les zones mossi et non mossi s'étant considérablement estompées avec le temps, un indice du développement de l'économie de marché affectant autant les femmes que les hommes du Burkina.

Après avoir documenté 100 ans de migrations burkinabè, il est maintenant temps de se demander quel a été l'effet de ces migrations sur le développement économique global, mais aussi sur les ménages et les individus. Le prochain chapitre tente de répondre à cette épineuse question.